

Conseil municipal
4° délibération : 10 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Geloso, Bénédicte MONTEILHET (P.P à Magali HILAIRE-GINDRO), MM. Olivier Maurand, Ludovic Boullault, Olivier Noir (P.P à Sandrine GELOSO), Emmanuel Fleurot, Sébastien Binétruy (P.P à Emmanuel FLEUROT), Paul Cretin (P.P à Olivier MAURAND), Romain Polio, Pierre Brongniart.
Secrétaire de séance : Mme Sandrine GELOSO.

Ordre du jour :

PRESENTATION DE LA PIVE : Monnaie Régionale

Monnaie de Fanche Comté valable dans les 4 départements – 1 € = 1 pive – Dynamise les échanges locaux – maintien l'emploi dans le territoire – favorise les échanges entre citoyens – réduit l'impact écologique – fin 2019 : 1200 adhérents – monnaie acceptée par 350 professionnels – site internet : pive.fr-rioz@pive.fr – soutenir sa Région – payer les élus en pive – régler les fournisseurs locaux en pive – <http://www.facebook.com/pive.monnaie>.

ELECTIONS SENATORIALES :

Nomination d'un délégué et de 3 suppléants

Elu à l'unanimité : M. Emmanuel FLEUROT - Délégué

MM. Olivier MAURAND, Ludovic BOULLAULT et Mme Magali HILAIRE-GINDRO - Suppléants.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.